

Postulat Sylvie Podio et consorts – Pour un réseau VLS moderne et efficace sur l'ensemble du territoire cantonal

Texte déposé

Si, depuis 2010, il est constaté une diminution des déplacements en transports individuels motorisés en faveur des transports publics et de la mobilité douce, il n'en demeure pas moins que 20% des déplacements en voiture font moins d'un kilomètre, soit quinze minutes à pied et cinq minutes à vélo.

Conscientes de cette problématique et soucieuses de modifier les comportements en terme de mobilité, plusieurs communes, en collaboration avec des partenaires privés, ont développé sur leur territoire la possibilité de se déplacer en vélos en libre service (VLS), offrant une alternative supplémentaire à la mobilité individuelle motorisée.

Un réseau VLS est un complément intéressant aux transports publics. Pour des courts trajets — 3 km — il offre un moyen de déplacement rapide et peu coûteux, tout en suscitant le report modal ; pour autant qu'il soit réfléchi pour être compatible avec les transports publics existants entre autre.

Néanmoins à ce stade, les Verts font le même constat que celui récent du quotidien *24heures* : en Suisse Romande, contrairement à d'autres régions suisses ou étrangères, le projet a de la peine à démarrer. Les points suivants sont de sérieux freins au développement de ce mode de transport :

- Les sites de location sont encore très peu développés dans notre canton, les zones périurbaines, déjà peu desservies par les transports publics, pourraient bénéficier de stations VLS afin de compléter leur offre en transfert modal. Mais pour ce faire, il importe que les stations soient réfléchies en lien avec les transports publics et que la distance entre les stations et ces derniers ou entre les stations entre elles n'excède pas les 3 km. A titre d'exemple, sur un territoire comme le Campus où le système fonctionne, il y a dix stations.
- Il est encore difficile pour le non-initié d'avoir accès aux points de vente des cartes journalières ou abonnements VLS, ces points d'accès étant insuffisants, peu visibles et souvent dans les offices du tourisme. Pour que le réseau soit utilisé, l'accès au vélo doit être simple et rapide.

Il convient, en outre, de relever que le système VLS a été mis en place en Suisse en 2006, et que le fournisseur a commencé la mise sur le marché en 2004 ; soit il y a plus de dix ans. Entre-temps, aucune modification technologique simplifiant le système et le rendant moins coûteux n'a été développée. Alors qu'il existe aujourd'hui des solutions beaucoup plus souples comme par exemple Vélospot à Bienne, ou encore des développements qui permettent des infrastructures plus légères rendant l'utilisation des VLS vraiment souple et efficace, répondant ainsi à la demande des utilisateurs actuels.

Ainsi, s'il convient de saluer les initiatives communales et privées en la matière, il convient aussi de relever que leur nombre et leur dispersion rend difficile les négociations avec le partenaire. De fait, il est plus difficile de demander et d'obtenir une amélioration technologique du système. Ainsi, afin que cette solution innovante et prometteuse en matière de mobilité devienne une réelle alternative, il conviendrait que l'autorité cantonale assure avec et auprès des communes une coordination afin d'apporter les améliorations nécessaires au réseau VLS. Cela pourrait se faire via les projets d'agglomération par exemple. Il s'agirait, en outre, d'étudier les solutions nouvelles existantes et possibles ainsi qu'une mise en commun des montants dédiés au réseau VLS.

Ainsi, les Verts demandent au canton d'intervenir auprès des acteurs afin d'assurer une coordination en matière de développement du VLS, d'étudier avec eux des solutions techniques existantes et novatrices et la possibilité de la création d'un pot commun servant à l'exploitation dudit réseau.

Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures.

(Signé) Sylvie Podio

Développement

Mme Sylvie Podio (VER) : — Les réseaux de vélos en libre-service (VLS) peuvent compléter de manière efficace l'offre du réseau des transports publics et favoriser le transfert modal, diminuant d'autant l'utilisation du transport individuel motorisé. Si ce système fonctionne à merveille dans de nombreuses villes, force est de constater que le succès est moindre en terre romande — ce qu'a d'ailleurs récemment relevé le quotidien *24heures*. Probablement, les sites de location sont insuffisamment développés et le sésame permettant l'accès aux vélos est trop difficile à obtenir. À travers ce postulat, nous demandons au canton d'être un peu plus proactif dans ce projet, en jouant par exemple le rôle de coordinateur des différents acteurs, afin de pouvoir mettre en place un système VLS moderne et coordonné à l'échelle du canton. Afin de mieux discuter de cet objet et de la manière dont pourrait intervenir le Conseil d'Etat, je demande le renvoi en commission.

Le postulat, cosigné par au moins 20 députés, est renvoyé à l'examen d'une commission.